

# KERNILIS



## BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

VENDREDI 2 JANVIER 2026

### MEMENTO

PERMANENCE DES ELUS : le samedi de 10h00 à 12h00.

MAIRIE : lundi, jeudi et vendredi : 8h30 / 12h30 et 13h30 / 17h30, mardi : 8h30 / 12h30 - Fermée l'après-midi, mercredi : 9h00 / 12h00 et 13h30/ 16h00, samedi : 10h00 / 12h00. Tél. : 02.98.25.52.43. Site internet : <https://mairie-kernilis.bzh/>. ASTREINTE : 06.85.03.56.99.

AGENCE POSTALE : lundi, mardi, jeudi et vendredi : 9h30 / 11h00 et 13h30 / 16h00, samedi : 10h00 / 11h45 (les 1<sup>er</sup> et 3<sup>èmes</sup> samedis du mois). Tél. : 02.29.61.43.93.

BIBLIOTHEQUE : Horaires d'ouverture en périodes scolaires : lundi : 13h45 / 18h00, mardi : 13h45 / 18h00, mercredi : 10h30 / 12h00 et 14h00 / 18h00, jeudi : 13h45 / 18h00, samedi : 10h30 / 12h00. Tél. : 02.98.25.20.34.

MEDECIN : En cas d'urgence, faire le 15.

INFIRMIERE : Cabinet Infirmier. Tél. : 02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20. PHARMACIE : Pour connaître les pharmacies de garde, appeler le 3237.

CABINET DE KINESITHERAPIE : Tél. : 02.98.25.54.22. Adresse : 3 bis, allée des Peupliers à Kernilis.

TAXI : « AT TAXI », KERNILIS. Tél. : 06.45.74.92.24. « TAXI FILY ». Tél. : 06.58.12.19.82.

PRESSE : Correspondant Ouest France : M. PAILLER Jean-Paul au 06.80.62.03.34 ou mail : [jeanpaul.pailler@orange.fr](mailto:jeanpaul.pailler@orange.fr). Correspondante le Télégramme : Mme DELATTRE Isabelle au 06.83.40.59.75 ou mail : [idelattre.telegramme@gmail.com](mailto:idelattre.telegramme@gmail.com)

ADMR DU BASSIN DE L'ABER-WRAC'H, 5, Place Alain Poher – 29260 PLOUDANIEL – 02.29.62.61.69.

AMADEUS AIDE ET SOINS Tél : 02.98.21.12.40. Mail : [contact@amadeus-asso.fr](mailto:contact@amadeus-asso.fr).

LES « AMITIES D'ARMOR » vous propose un portage de repas à domicile. Pour tout contact : 02 98 89 51 11.

CENTRE LOCAL D'INFORMATION ET DE COORDINATION GERONTOLOGIQUE : Renseignement et prise de RDV, du lundi au jeudi 9h-12h, au 02 98 21 02 02.

REPAM (Relais Enfants Parents Assistants Maternels) : Contact : Isabelle LE BORGNE : 06 47 82 78 48 -[repamdeslegendes@gmail.com](mailto:repamdeslegendes@gmail.com).

### COMMUNE

#### VŒUX DE MADAME LE MAIRE

Chères Kernilisiennes, Chers Kernilisiens,



En ce début d'année 2026, je souhaite vous adresser, au nom du Conseil municipal et en mon nom, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de réussite. L'année écoulée a été marquée par des défis, mais aussi de belles avancées pour notre commune. Je tiens à saluer tout particulièrement les commerçants, les entreprises et les agriculteurs pour leur engagement et leur rôle dans la vie locale, acteurs essentiels du dynamisme économique et de l'attractivité de notre territoire. Que cette nouvelle année vous apporte réussite et prospérité. La réouverture tant attendue de la boulangerie est un bel exemple, symbole de proximité et de convivialité, je leur souhaite de poursuivre sur leur lancé.

La fin des travaux de la salle omnisports constitue également une grande satisfaction et une grande fierté. Nous avons réussi, avec un budget maîtrisé, à redonner vie à cet espace. La relance du club de badminton ainsi que la présence du club de handball de Lesneven prouvent que la rénovation de la salle a porté ses fruits. Ces réussites sont le reflet d'une commune vivante, solidaire, tournée vers l'avenir et vers les associations sportives et culturelles que nous continuerons à soutenir.

Je tiens également à souhaiter une heureuse année 2026 aux élèves, aux personnels, aux enseignantes et aux directrices des écoles publique et privée de Kernilis. La baisse d'effectifs dans les deux établissements nous oblige à rester vigilants et attentifs pour préserver un service éducatif de qualité. C'est un enjeu majeur pour l'avenir de notre commune et nous allons poursuivre notre engagement à leur côté.

J'aimerai remercier les nombreux bénévoles et les associations qui tout au long de l'année ont répondu présents pour aider la municipalité dans ses différentes actions, rendues possibles grâce à l'engagement de chacun. Je remercie chaleureusement les bénévoles et élus de la Commission Actions Sociales et Liens Intergénérationnels pour leur engagement auprès des plus démunis et de nos anciens.

L'année 2026 sera marquée par l'arrivée d'une future municipalité. C'est l'occasion pour moi de remercier l'ensemble de mon équipe, ceux qui ont débuté et ceux qui ont poursuivi leur engagement pendant six années ensemble pour le bien de notre commune. Un énorme merci pour le travail que vous avez tous fourni. Merci également aux agents municipaux qui sont un soutien précieux pour les élus et les habitants de Kernilis. En cette nouvelle année, soyez assuré de ma détermination à œuvrer pour l'intérêt et le bien-être de tous les kernilisiennes et kernilisiens.

Bonne année 2026 !

## PERMANENCES DES ÉLUS

Samedi 5 janvier : pas de permanence.

Samedi 10 janvier : Laurent JESTIN, Chantal TALON.

## VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Les vœux de la municipalité seront présentés aux conseillers municipaux, aux employés municipaux, aux responsables d'associations, aux bénévoles de la bibliothèque, aux entreprises et commerçants ainsi qu'aux nouveaux habitants de la Commune le **vendredi 9 janvier à 19h00**, à la salle polyvalente.



### ÉTAT CIVIL

Naissance de **Ilona, Maria DIAS**, 3, rue des Eglantiers.

### AGENCE POSTALE

Réouverture de l'agence postale le **lundi 5 janvier à 9h30**.

### BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale sera ouverte le **samedi 3 janvier** de 10h30 à 12h00.

## REEMPLACEMENT APPUIS TÉLÉCOM – L'ÎLE ET CARMAN COZ

Nous vous informons que dans le cadre d'un remplacement de poteau télécom situé à :

- **L'île à compter du 5 janvier 2026 pour une durée de 15 jours**
- **Carman Coz à compter du 12 janvier 2026 pour une durée de 15 jours**

Il y a lieu de réglementer la circulation et le stationnement comme suit :

- Rétrécissement de la voie signalé par des cônes de signalisation et des feux tricolores, manuels ou par panneaux.
- Stationnement interdit à l'endroit du chantier.
- Vitesse limitée à 30 km/h et dépassement interdit.

La signalisation nécessaire sera mise en place, entretenue et à la charge de la société CONSTRUCTEL.

**L'arrêté municipal permanent au titre de l'année 2026 n°46/2025 est utilisé.**



L'Île



Carman Coz

## RAPPEL : DÉPÔTS D'ORDURES ET DÉCHETS INTERDITS

Nous attirons votre attention sur un problème récurrent constaté aux points de collecte des déchets. Des sacs-poubelle, encombrants ou autres déchets sont déposés au sol, à côté des conteneurs, au lieu d'être correctement placés à l'intérieur de ceux-ci.



**Photo prise le 29/12/2025**

Nous rappelons que **le dépôt de déchets en dehors des conteneurs est strictement interdit et passeable d'une amende de 1500 €**. Ces comportements nuisent à la propreté de notre cadre de vie, génèrent des nuisances (odeurs, animaux, dégradations) et représentent un manque de respect envers les agents communaux et l'ensemble des habitants. Les points de collecte doivent rester propres et accessibles à tous. Lorsque les conteneurs sont pleins, il est demandé de **ne rien déposer au sol**, mais d'utiliser un autre point de collecte ou d'attendre le prochain passage de ramassage.

## OPÉRATION DE BROYAGE DE SAPINS DE NOËL

Une opération de broyage de sapins de Noël est organisée par la commune. Si vous souhaitez en profiter, vous êtes invités à déposer votre sapin dépourvu de décos, neige artificielle, support et sac, sur le parking de l'ancienne mairie où un espace est réservé pour les dépôts.

**La date du broyage de sapin est avancée au vendredi 9 janvier, après-midi.**  
Toute personne souhaitant donner un coup de main est la bienvenue.



## RAMÈNE TA COQUILLE



Jusqu'au **15 janvier 2026**, vos coquilles d'huîtres, moules, palourdes ou Saint-Jacques peuvent être recyclées. Déposez-les dans les bacs prévus dans les déchèteries et dans plusieurs communes. Elles seront concassées puis valorisées en compost.

Sur la commune le point de collecte est situé à l'ancienne mairie, 19 rue de la Mairie.



Communauté Lesneven  
Côte des Légendes  
*Kumuniez Lesneven Aod Ar Mojennoù*

Tél. : 02.98.21.11.77

Site : [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

## • FÊTES DE FIN D'ANNÉE : RAPPEL DES BONS GESTES DE TRI

En cette période de festivités, il est important de continuer à bien trier et déposer ses déchets au bon endroit. Pour cela, le service déchets de la CLCL rappelle les bonnes habitudes à garder :

- **Je trie dans la poubelle jaune** : uniquement les emballages et papiers !
- **J'amène au composteur (s'il y en a)** : les restes alimentaires.
- **Je dépose dans les colonnes à verre** : le verre, et seulement le verre !
- **J'apporte en déchèterie ou points de collecte spécifique** : les sapins (opération sapin malin), les coquilles d'huîtres (ramène ta coquille), les outils de bricolages, les décorations de Noël usagées et encombrantes, le matériel électroménager, les appareils électriques et électroniques, avec une vigilance particulière sur les batteries qui peuvent provoquer des débuts d'incendie.
- **J'offre en recyclerie** : les vêtements et les chaussures et les jouets pouvant faire plaisir à quelqu'un d'autre en seconde main.
- **Je jette dans la poubelle grise** : ce qu'il me reste et que je ne peux trier (les restes de fruits de mers, les produits d'hygiène ou de santé, les crayons, stylos...).

Un doute sur un déchet ou une collecte ? Référez-vous au guide du tri, téléchargeable sur [www.clcl.bzh](http://www.clcl.bzh)

## COMMERCE

- **BAR, TABAC, ÉPICERIE, L'HERMINE** : fermeture du bar **du jeudi 1<sup>er</sup> au dimanche 4 janvier 2026**.

## EMPLOI

- **MAISON DE L'EMPLOI / FRANCE SERVICES - 12 Boulevard des Frères Lumière à Lesneven - 02.98.21.13.14 :**
  - Atelier « smartphone et tablette » **les jeudis et vendredis** de 14h00 à 16h00. Inscription au 02 98 21 13 14.
  - **Fermeture exceptionnelle le vendredi 2 janvier 2026.**

## DIVERS

- **Forum des métiers en uniforme** : Après neuf précédentes éditions la commune de Plouider a décidé de renouveler le Forum des Métiers en uniforme. Il se tiendra le **samedi 10 janvier 2026 de 9h30 à 12h30** à l'Espace Roger Calvez à Plouider. Cette manifestation est un temps privilégié d'information pour les jeunes dans leur orientation.  
-> Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à prendre contact avec les services de la Mairie de Plouider au 02 98 25 40 59.
- **La Nuit Des Étoiles présente Matthieu Nina** : Fidèle à son esprit d'ouverture et à sa volonté d'explorer de nouveaux horizons artistiques, le festival « La Nuit Des Étoiles » enrichit sa programmation en accueillant désormais des spectacles de comédie. Cette première édition humoristique mettra à l'honneur Matthieu Nina, artiste au parcours inspirant, sur la scène de l'Arvorik à Lesneven, le **17 janvier à 20h00**.  
Lors de cette soirée, vous aurez l'occasion de rencontrer des associations engagées en faveur du handicap. Elles seront présentes pour partager leurs projets, faire connaître leurs actions et récolter des fonds au profit de leurs causes.  
-> **Prix du billet : 20 €**. Retrouvez la billetterie sur <https://www.festival-nuitdesetoiles.fr/matthieu-nina/>.

## INFORMATIONS PAROISSIALES

- **Samedi 3 janvier** : messe à Lesneven à 18h00.
- **Dimanche 4 janvier** : messe à Saint-Frégant à 9h30 et au Folgoët à 11h00.
- L'église sera ouverte **tous les jours de 10h00 à 17h00** pendant les vacances, pour la crèche de Noël.

